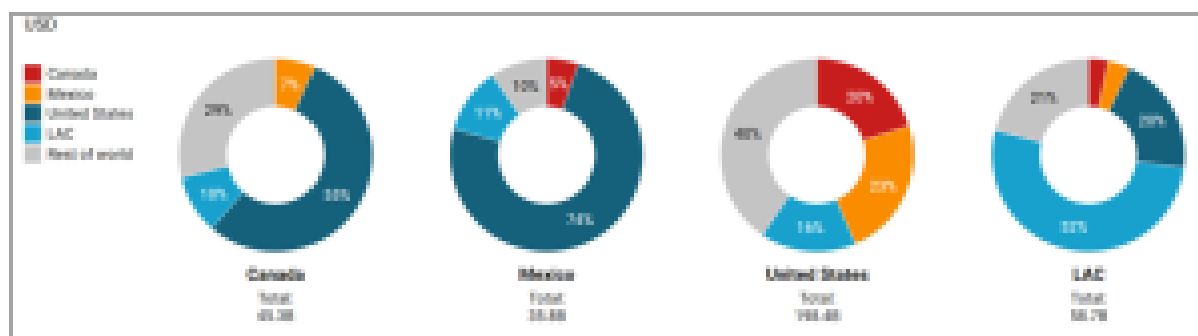
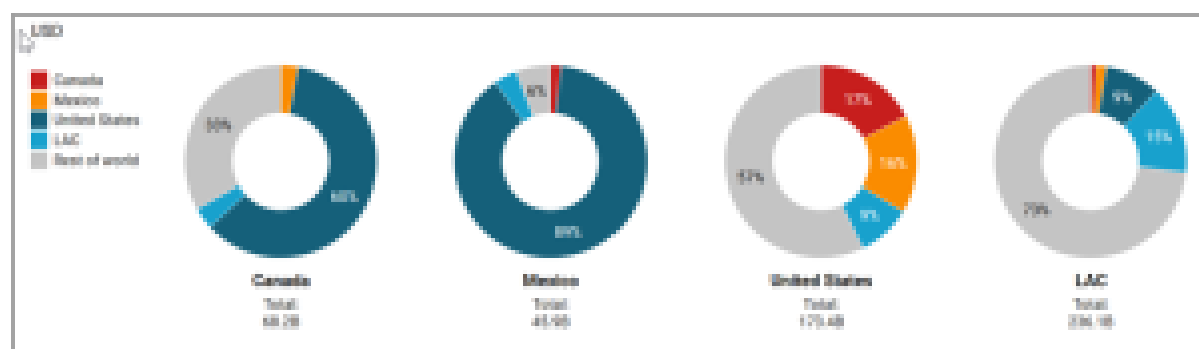


Impacts de droits de douane américains sur les échanges avec le Mexique, le Canada et l'Amérique latine

24 avril 2025

En mars 2025, l'International Food Policy Research Institute (IFPRI) a étudié les effets qu'auraient des droits de douane américains de 25 % appliqués aux produits agricoles et agro-alimentaires canadiens et mexicains. Après avoir rappelé les échanges actuels entre ces trois pays, et plus largement avec la zone Amérique latine-Caraïbes (figure), deux scénarios sont examinés : 1) seuls les États-Unis taxent leurs importations, 2) le Canada et le Mexique répliquent par une taxe similaire des produits américains.

Échanges entre le Canada, le Mexique, les États-Unis et les pays de la zone Amérique latine-Caraïbes en 2023 : destination des exportations (en haut), provenance des importations (en bas)



Source : IFPRI

Lecture : les destinations des exportations sont en haut et les provenances des importations en bas.

Le premier scénario ferait chuter les importations américaines en provenance du Canada et du Mexique de respectivement 60 % et 46 %, et il renforcerait les échanges entre ces deux pays. Les produits les plus impactés seraient les fruits et les légumes, les aliments transformés, la viande et le poisson. La détérioration des termes de l'échange et les conséquences sur les monnaies conduiraient, par ailleurs, à une baisse globale des importations mexicaines et canadiennes. Dans le second scénario, les importations américaines se détérioreraient encore davantage, tandis que les exportations vers le Canada et le Mexique baisseraient de plus de 60 %. Dans les deux scénarios les importations des trois pays en provenance de la zone Amérique latine-Caraïbes

augmentent, dans des proportions variables selon la denrée et la zone géographique (Andes, Caraïbes, etc.) (jusqu'à 20 % pour le premier scénario et 50 % pour le second).

Source : [International Food Policy Research Institute \(IFPRI\)](#)